



ACRYL INDUSTRIE

Peinture acrylique mate pour plafonds et murs intérieurs

La fiche de durabilité offre un aperçu de l'ensemble des labels de qualité, des attestations et d'autres évaluations pertinentes concernant la durabilité. Elle nous permet d'offrir une image transparente de la performance, de la qualité environnementale, de la sécurité et de l'impact sur la santé de ce produit.

Index

1. Labels de qualité
2. Performance
3. Compatibilité environnementale
4. Sécurité et santé

1. Labels de qualité

Label de durabilité BOSS paints



Tous les produits de peinture de BOSS paints sont conformes à ce label qui symbolise l'entrepreneuriat durable. BOSS paints a été créé en 1945 par Antoon Bossuyt et est une entreprise familiale 100 % belge. Toutes les décisions sont prises sur la base de nos 5 valeurs clés : client, qualité, homme, environnement et rendement. En tant qu'entreprise mue par des valeurs, l'entrepreneuriat durable est un objectif essentiel à nos yeux. Il s'exprime aussi bien dans la gestion de notre entreprise que dans nos produits. BOSS paints s'engage à diminuer sa consommation d'énergie, d'eau et de carburant et prend des initiatives dans le domaine de la préservation de la nature et du bien-être social. En ce qui concerne nos produits, nous mettons l'accent sur une plus longue durée de vie et sur un choix réfléchi de matières premières. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur [notre site internet](#).

2. Performance

Résistance à l'abrasion humide DIN EN 13300 / ISO 11998

La résistance à l'abrasion humide indique la quantité d'épaisseur de feuil que perd la peinture suite au nettoyage avec une éponge abrasive humide et un savon neutre.

Le résultat s'exprime en classes de 1 à 5, la classe 1 représentant le meilleur résultat.

classe 5 - classification selon DIN EN 13300: résistance au lavage selon DIN ISO 11998 - (égales ou supérieures à 70 µm de perte à 40 cycli)

Résistance à la saponification et aux alcalis

La saponification est une réaction chimique qui survient dans certaines circonstances dans les peintures à base de résine alkyde, notamment lorsqu'elles entrent en contact avec des supports alcalins, comme l'enduit de béton et de ciment. Si une peinture ne contient pas de résine alkyde, elle est résistante à la saponification.

✓

Pas de jaunissement

En raison de l'absence de lumière, les peintures à base d'huiles végétales et de résines alkydes peuvent jaunir. D'autre part, les peintures à base d'époxy vont jaunir lorsqu'elles sont exposées à de la lumière (UV) ou par oxydation.

Attention ! Une couche de finition transparente qui ne jaunit pas peut jaunir si l'une des couches de peinture sous-jacentes est à base d'huiles végétales ou de résines alkydes.

✓

3. Compatibilité environnementale

Teneur en composés organiques volatils Directive 2004/42/CE Même les peintures en phase aqueuse affichent souvent une teneur minimale en composés organiques volatils. La législation impose des limites sans cesse plus strictes à cette teneur. Nous visons à avoir une teneur en solvants aussi faible que possible.	Valeur limite en UE pour ce produit (A/a): 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 30 g/l COV.
Faible teneur en solvants pétrochimiques La teneur en liant détermine des caractéristiques essentielles de la peinture, comme l'adhérence sur le support. Les liants courants d'origine pétrochimique (comme les acryliques et les résines alkydes) ont un impact négatif sur la compatibilité environnementale de la peinture Dans certains produits, la teneur en liants pétrochimiques peut être réduite par l'utilisation d'alternatives, de matières premières minérales ayant des propriétés liantes, comme le calcaire et l'argile.	✓

4. Sécurité et santé

Adéquation pour une utilisation par des femmes enceintes Sur le plan de la technique de peinture, cette peinture est adaptée à une utilisation par des femmes enceintes. En cas d'usage correct, elle n'est nullement nocive pour la mère et l'enfant à naître. Pour usage professionnel, cette peinture est conforme aux exigences du Code du bien-être au travail, et plus particulièrement l'article X.5 et l'annexe X.5-1.A.3 sur la protection de la maternité.	✓
--	---

Date dernière révision: 01/08/23

Cette fiche de durabilité remplace toutes les éditions précédentes. Notre responsabilité se limite au produit même, la mise en œuvre et l'application du produit sont en dehors de notre appréciation. Nous nous réservons le droit de changer nos produits et leur composition et d'adapter la fiche de durabilité correspondante sans avertissement préalable. La dernière version de la fiche de durabilité est toujours disponible sur <https://technischeinfo.boss.be/> ou informez-vous auprès de notre service de conseil pour la fiche de durabilité la plus récente +32 (0)56738210.